



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 14
Votants : 21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 28 mars 2024
Date d'affichage : le 28 mars 2024

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du 28 mars 2024, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire

Présents : Michel Guillard, Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Eve-Lise Martin, Yannick Cerclé, Jean-Paul Huou, Julie Rabinand, Agnès Amorim, Christelle Ardouin, Guillaume Lafaye, Etienne Lanuzel, Daphnée Blay

Pouvoirs : Jean-Claude Bonhomme a donné pouvoir à Daniel Lecomte
Michaël Roussel a donné pouvoir à Yannick Cerclé
Edern Picault a donné pouvoir à Jean-Paul Huou
Céline Champenois a donné pouvoir à Agnès Amorim
Marc Guillot a donné pouvoir à Michel Guillard
Emmanuel Lemercier a donné pouvoir à Etienne Lanuzel
Sophie Maure a donné pouvoir à Daphnée Blay

Absents : Adeline Masson, Thibaut Onasch

Guillaume Lafaye est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2024/10 – Voirie – dénomination d'une impasse

Un permis d'aménager a été déposé en mairie pour la création de quatre maisons à proximité du moulin en centre-bourg. Une voie est créée pour desservir ces quatre maisons.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal dénomme toute nouvelle voirie présente sur la commune. Il est proposé la dénomination « Impasse du Châtaignier » pour cette voie, considérant la présence d'un châtaignier remarquable sur l'emprise du projet.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve la dénomination « Impasse du Châtaignier » et autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en oeuvre de cette décision.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,

Le 9 avril 2024

Le Maire, Michel Guillard

